

Modalités

Chaque classe bénéficie de deux interventions d'une demi-journée chacune, en présence d'un animateur du RENE FRAPNA Isère.

La première séance se déroule dans une classe de l'établissement, si possible aménagée pour les travaux en groupe. La deuxième séance se déroule en classe ou à l'extérieur, elle est à définir entre l'enseignant et l'animateur en fonction des motivations de la classe, de l'actualité locale, des moyens de l'établissement (déplacements sur un site, achat de matériel...).

L'enseignant ou l'équipe pédagogique impliqués ont la possibilité de poursuivre ces interventions à travers d'autres séances ou des sorties sur le terrain (Espaces Naturels Sensibles, Réserves Naturelles).

Ces interventions sont financées par le Conseil général de l'Isère par le biais d'une convention avec le RENE FRAPNA Isère, les établissements n'ont donc pas besoin de procéder à une avance de fonds.

Le RENE FRAPNA Isère peut intervenir dans tous les collèges du département.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Réseau Education Nature Environnement **FRAPNA Isère***

Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

5, place Bir-Hakeim - 38000 Grenoble

Tél : 04 76 42 98 14 / Fax : 04 76 44 63 36

Courriel : education-isere@frapna.org

**Association éducative complémentaire de l'enseignement public*

Arrêté n°2004-23 du 24 juin 2004 C.A.A.E.C.E.P. du rectorat de Grenoble

LES GRANDS PREDATEURS DU MYTHE A LA REALITE

L'actualité laisse apparaître périodiquement des conflits de gestion du patrimoine qui mettent en question l'existence de grands prédateurs tels que le loup, l'ours, le lynx...

Ces conflits, témoignages d'enjeux de territoire où chacun a sa propre représentation et son propre intérêt peuvent être sujet de choix pour apprendre à réfléchir, à écouter, à débattre, à défendre une opinion, à négocier, bref, pour apprendre à vivre en société.

Quelle est la place de ces prédateurs dans l'équilibre des écosystèmes ?

Qu'est-ce qui nous lie, dans notre héritage culturel, à ces grands prédateurs ?

Quelles sont nos responsabilités personnelles et collectives face au devenir de ces espèces ?

Le RENE FRAPNA Isère propose deux interventions pour répondre à ces questions. Cette campagne est financée par le Conseil Général de l'Isère



Plus proche de vous !



Intégration aux programmes scolaires

Classe de 6°

Histoire-Géographie

Aménagement : rôle des sociétés, facteurs économiques, naturels et culturels dans l'organisation du territoire.

SVT

-Les caractéristiques de l'environnement : répartition des êtres vivants et actions de l'Homme sur l'environnement.

-L'organisation du monde vivant : animaux et végétaux peuplent le milieu par la reproduction, l'occupation des milieux varie selon les saisons, l'Homme influence ce peuplement.

-Les relations alimentaires.

Classe de 5° et 4°

Histoire-Géographie

La France : grands ensembles régionaux, aménagement du territoire.

SVT

-Des êtres vivants dans leur milieu : occupation des milieux, reproduction sexuée et pérennité des espèces.

-La terre change en surface : l'Homme est responsable de son environnement.

Classe de 3°

Histoire-Géographie

Le monde aujourd'hui : mobilité des hommes, urbanisation.

SVT

Responsabilité humaine par rapport à la dégradation de l'environnement ou à sa protection.

Descriptif des deux interventions

SEANCE 1

Une demi-journée (≈ 2h30), en classe

- **Diaporama** (25 min) : Introduction, présentation des différentes espèces considérées comme grands prédateurs (ours, loup, lynx, hibou grand duc, loutre, aigle royal).

- **Jeu prédateurs-proies** (25 min) : Sur une balance, on dispose d'un côté la population de proies, de l'autre celle des prédateurs. Des événements modifient l'équilibre fragile des populations, une discussion est engagée entre les élèves pour trouver des solutions pour rétablir l'équilibre.

- **Les grands prédateurs dans notre vie quotidienne** (30 min) : Analyse d'extraits de textes ou mimes d'expressions nommant des grands prédateurs pour travailler sur les représentations que l'on a de ces animaux.

- **Jeu de rôle** (50 min) : Les élèves jouent le rôle de différents acteurs locaux et réagissent par rapport à des articles de presse distribués, l'argumentation doit s'installer pour décider d'une place à laisser ou non aux populations de grands prédateurs.

SEANCE 2

Une demi-journée (≈ 2h30), en classe ou en extérieur

Activités proposées :

-**Lecture de paysage**:

A partir d'un point de vue, repérer les zones naturelles pouvant accueillir des populations de grands prédateurs, analyser leur capacité d'accueil et l'impact des aménagements sur l'environnement.

-**Enquête sur la place laissée aux grands prédateurs sur le canton**: Rencontrer des acteurs locaux et noter leur point de vue et leurs arguments relatifs à la présence de grands prédateurs. Analyser la situation locale

-**Visite de sites protégés** : Découverte d'un écosystème, étude de son fonctionnement : dynamique des populations et conservation.